

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 00526 Numéro SIREN : 387 594 542 Nom ou dénomination : A.P.R.- BARBEDOR
--

Ce dépôt a été enregistré le 17/01/2024 sous le numéro de dépôt 831

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12		Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	601	601				
	Fonds commercial (1)	15 000		15 000	15 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	20 426	20 426		289	289	100.00
	Autres immobilisations corporelles	29 267	29 267	0	0		
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	2 649		2 649	2 649		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	4 408		4 408	4 408		
Total II		72 351	50 293	22 057	22 346	289	1.29
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	19 713		19 713	24 115	4 402	18.25
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	66 876		66 876	123 161	56 285	45.70
	Autres créances	10 478		10 478	6 837	3 641	53.25
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	32 666		32 666	12 351	20 315	164.48
	Charges constatées d'avance (3)	30		30	121	91	74.98
	Total III	129 763		129 763	166 585	36 822	22.10
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		202 113	50 293	151 820	188 931	37 111	19.64

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

ADITIS AUDIT

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022	12	Exercice N-1 31/12/2021	12	Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 36 528)	36 528		36 528			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecart de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	23 212		23 212			
	Réserves statutaires ou contractuelles	33 437		33 437			
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	179 128		186 075		6 947	3.73
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	34 370		6 947		41 317	594.74
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	120 320		85 950		34 370	39.99
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	58 930		62 023		3 093	4.99
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	17 770		17 386		384	2.21
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 121		56 031		9 090	16.22
	Dettes fiscales et sociales	111 744		120 865		9 122	7.55
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	18 575		18 575			
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	272 140		274 881		2 741	1.00
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	151 820		188 931		37 111	19.64

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

221 417

216 110

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N/N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	481 455		481 455	551 673		70 218	12.73
Chiffre d'affaires NET	481 455		481 455	551 673		70 218	12.73
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				4 164		4 164	100.00
Autres produits			2 600	11 303		8 703	77.00
Total des Produits d'exploitation (I)			484 056	567 140		83 084	14.65
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			78 683	82 807		4 124	4.98
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			4 402	1 795		2 607	145.23
Autres achats et charges externes *			110 367	107 866		2 501	2.32
Impôts, taxes et versements assimilés			3 137	6 251		3 115	49.82
Salaires et traitements			199 484	216 958		17 475	8.05
Charges sociales			116 635	124 181		7 546	6.08
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			289	3 721		3 432	92.24
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			457	15 659		15 202	97.08
Total des Charges d'exploitation (II)			513 452	559 238		45 786	8.19
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			29 396	7 902		37 298	472.02
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

2 564 11 095
65 20 353

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

ADITIS AUDIT

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		1			1	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		1			1	
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		400	341		59	17.27
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		400	341		59	17.27
2. Résultat financier (V-VI)		398	341		58	16.88
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		29 795	7 561		37 356	494.07
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			1 480		1 480	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII			1 480		1 480	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		4 575	352		4 223	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			1 741		1 741	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		4 575	2 093		2 482	118.55
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		4 575	614		3 961	645.33
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		484 057	568 619		84 562	14.87
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		518 427	561 672		43 245	7.70
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		34 370	6 947		41 317	594.74

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

ADITIS AUDIT



ADITIS AUDIT

Maëlle MEHAULT
Patrick MONNIER
Pierre-Yves POIRIER

■
Experts Comptables
Associés

Carif. confirmé

APR - BARBEDOR

Entreprise de peinture

8 rue du Gripail

35590 SAINT-GILLES

Tél. : 02 99 60 41 36 - Fax : 02 99 51 67 84

aprbarbedor@orange.fr

SIRET : 387 594 542 00020 - APE 4334Z

TVA : FR 18 387 594 542

SCOP APR BARBEDOR

8 RUE DU GRIPAIL

35590 SAINT GILLES

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Le Dolmen - 106 A rue Eugène Pottier - CS 51129 - 35011 RENNES CEDEX
Tél. : +33 (0)2 99 32 12 12 - Email : audit@aditisaudit.fr - www.aditisaudit.fr

■
ADITIS AUDIT - SAS au capital de 333 136.80 € - R.C.S. Rennes B 327 961 801 - A.P.E. 6920Z
Inscrite au tableau de la Région de Rennes de l'Ordre des Experts-Comptables
Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SCOP APR BARBEDOR
8 RUE DU GRIPAIL
35590 SAINT GILLES

relatifs à l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	151 820 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	481 455 Euros
- Résultat net comptable,	(34 370) Euros

Fait à RENNES
Le 05/05/2023

LEFEUVRE Agathe
Chef de mission

MEHAULT Maelle
Expert-Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 151 820.06 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 481 455.43 Euros et dégageant un déficit de 34 370.03- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Plan de redressement judiciaire à partir du 04 novembre 2020 jusqu'au 17 novembre 2021 par jugement du Tribunal de Commerce de Rennes.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	15 601		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	20 426		
Installations générales agencements aménagements divers	15 504		
Matériel de transport	11 963		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 799		
TOTAL	49 693		
Autres titres immobilisés	2 649		
Prêts, autres immobilisations financières	4 408		
TOTAL	7 057		
TOTAL GENERAL	72 351		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			15 601	15 601
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			20 426	20 426
Installations générales agencements aménagements divers			15 504	15 504
Matériel de transport			11 963	11 963
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 799	1 799
TOTAL			49 693	49 693
Autres titres immobilisés			2 649	2 649
Prêts, autres immobilisations financières			4 408	4 408
TOTAL			7 057	7 057
TOTAL GENERAL			72 351	72 351

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	601			601
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	20 137	289		20 426
Installations générales agencements aménagements divers	15 504			15 504
Matériel de transport	11 963			11 963
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 799			1 799
TOTAL	49 404	289		49 693
TOTAL GENERAL	50 004	289		50 293

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal techniques matériel outillage indus.	289				
TOTAL	289				
TOTAL GENERAL	289				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 408		4 408
Autres créances clients	66 876	66 876	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 029	4 029	
Débiteurs divers	6 449	6 449	
Charges constatées d'avance	30	30	
TOTAL	81 792	77 384	4 408

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	159	159		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	58 771	8 048	32 192	18 531
Fournisseurs et comptes rattachés	65 121	65 121		
Personnel et comptes rattachés	10 738	10 738		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	68 617	68 617		
Taxe sur la valeur ajoutée	32 114	32 114		
Autres impôts taxes et assimilés	275	275		
Groupe et associés	17 770	17 770		
Autres dettes	18 575	18 575		
TOTAL	272 140	221 417	32 192	18 531
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 095			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	17 770			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
BOIVIN Jacques	16.0000	284			284
LANGLOIS Denis	16.0000	286			286
PIGAL Emmanuel	16.0000	284			284
PLARD Christophe	16.0000	689			689
SAUMON Roger	16.0000	380			380
TROCHEL Jacques	16.0000	360			360

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	159
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 993
Autres dettes	11 402
Total	14 553

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	30
Total	30

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	7 604
45 à 54 ans	11 à 20 ans	12 110
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		19 714

Hypothèses de calculs retenues

- Taux d'actualisation : 3.77%
- Âge de départ en retraite : 65 ans
- Taux de rotation : moyen (par défaut)
- Augmentation des salaires : 1.5%
- Taux de charges sociales : 50%

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N/N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES						
20500000 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIR	600.62		600.62			
28050000 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIR	600.62		600.62			
FONDS COMMERCIAL	15 000.00		15 000.00			
20700000 FONDS COMMERCIAL	15 000.00		15 000.00			
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS			288.84		288.84	100.00
21540000 MATÉRIEL INDUSTRIEL	20 425.95		20 425.95			
28154000 AMORT MAT INDUSTRIEL	20 425.95		20 137.11		288.84	1.43
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0.01		0.01			
21811000 INSTALLATIONS GÉNÉRALES	15 503.90		15 503.90			
21820000 MATÉRIEL DE TRANSPORT	11 963.44		11 963.44			
21830000 MATÉRIEL DE BUREAU ET MATÉRIEL	516.72		516.72			
21840000 MOBILIER	1 282.52		1 282.52			
28181100 AMORT INSTALL AGENC	15 503.90		15 503.90			
28182000 AMORT MAT TRANSPORT	11 963.44		11 963.44			
28183000 AMORT MAT BUR INFORM	516.71		516.71			
28184000 AMORTISS MOBILIER	1 282.52		1 282.52			
AUTRES TITRES IMMOBILISES	2 649.39		2 649.39			
27110000 ACTIONS	2 649.39		2 649.39			
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 408.00		4 408.00			
27500000 DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS VERSÉ	4 408.00		4 408.00			
Total II	22 057.40		22 346.24		288.84	1.29
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS	19 712.68		24 114.66		4 401.98	18.25
31000000 STOCK MAT IÈRES FOURNITURES	19 712.68		24 114.66		4 401.98	18.25
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	66 875.59		123 160.66		56 285.07	45.70
41100000 CLIENTS	66 875.59		123 160.66		56 285.07	45.70
AUTRES CREANCES	10 477.95		6 836.97		3 640.98	53.25
40100000 FOURNISSEURS	1 223.43				1 223.43	
40980000 RRR À OBTENIR AVOIRS NON REÇUS	2 708.15				2 708.15	
44566110 TVA S/ PRESTA SERVICE 20%	2 790.73		2 546.81		243.92	9.58
44586000 TVA S/FACT NON PARVENUES			296.48		296.48	100.00
44587000 TAXES S/ FACT À ÉTABLIR	1 238.68		1 238.68			
46710000 GAUTIER ET ASSOCIE	2 516.96		2 755.00		238.04	8.64
DISPONIBILITES	32 666.14		12 351.14		20 315.00	164.48
51240000 THEMIS	32 631.83		12 193.97		20 437.86	167.61
51250000 BPGO COMPTE RI	34.31		157.17		122.86	78.17
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	30.30		121.12		90.82	74.98
48600000 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	30.30		121.12		90.82	74.98
Total III	129 762.66		166 584.55		36 821.89	22.10
TOTAL GENERAL	151 820.06		188 930.79		37 110.73	19.64

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
CAPITAL						
10130000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERS	36 528.00		36 528.00			
	36 528.00		36 528.00			
RESERVE LEGALE						
10610000 RÉSERVE LÉGALE	23 212.31		23 212.31			
	23 212.31		23 212.31			
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES						
10630000 RÉSERVES STATUTAIRES OU CONTRA	33 437.37		33 437.37			
	33 437.37		33 437.37			
REPORT A NOUVEAU						
11900000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	179 127.62		186 074.68		6 947.06	3.73
	179 127.62		186 074.68		6 947.06	3.73
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)						
	34 370.03		6 947.06		41 317.09	594.74
Total I	120 319.97		85 949.94		34 370.03	39.99
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	58 929.80		62 023.17		3 093.37	4.99
16421000 PRET SOCAMA 50 000	1 773.13		1 866.45		93.32	5.00
16422000 PGE 50K€	47 497.92		50 000.00		2 502.08	5.00
16423000 EMPRUNT SCOP SOCODEN	9 500.00		10 000.00		500.00	5.00
16884000 INT.COURUS/EMP.ETABL.CREDIT	158.75		156.72		2.03	1.30
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	17 770.13		17 385.89		384.24	2.21
45500500 C. COUR. TROCHEL	1 167.73		1 154.23		13.50	1.17
45500600 C. COUR. SAUMON	9 823.60		9 709.99		113.61	1.17
45500700 C. COUR. LANGLOIS	296.03		294.58		3.45	1.17
45500800 C. COUR. BOIVIN	182.37		180.26		2.11	1.17
45500900 COMPTE COURANT PIGAL	119.36		117.98		1.38	1.17
45501000 C. COUR. PLARD	5 794.80		5 727.33		67.47	1.18
45571000 INTERETS COURUS C/C	384.24		201.52		182.72	90.67
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	65 120.98		56 031.03		9 089.95	16.22
40100000 FOURNISSEURS	16 637.90		14 033.14		2 604.76	18.56
40120000 SOUS COLLECTIF FRS CHIROGRAPH.	43 478.91		38 034.89		5 444.02	14.31
40130000 SOUS COLLECTIF FRS A ECHOIR	2 011.62		2 117.50		105.88	5.00
40810000 FRS-FACT NON PARVENUES	2 992.55		1 845.50		1 147.05	62.15
DETTE FISCALES ET SOCIALES	111 743.83		120 865.35		9 121.52	7.55
42100000 PERSONNEL - RÉMUNÉRATIONS DUES	10 259.16		13 393.36		3 134.20	23.40
42700000 PERSONNEL - OPPOSITIONS	478.84		177.40		301.44	169.92
43100000 URSSAF	32 355.17		34 237.74		1 882.57	5.50
43702000 PRO-BTP	26 318.73		26 477.58		158.85	0.60
43705000 CAISSE DES CONGES	9 943.57		9 135.42		808.15	8.85
44210000 PRÉLÈVEMENTS À LA SOURCE (IMPÔ	274.68		223.85		50.83	22.71
44551100 TVA À DÉCAISSER EN FRANCE	12 525.80		11 753.61		772.19	6.57
44581000 TVA DEDUCTIBLE A REGUL	375.46		427.72		52.26	12.22
44582000 TVA COLLECTEE A REGUL	12 243.50		7 755.85		4 487.65	57.86
44586000 TVA S/FACT NON PARVENUES	169.13				169.13	
44587100 TVA COLLECTEE EN ATTENTE 10%	1 609.46		1 318.52		290.94	22.07
44587200 TVA COLLECTEE EN ATTENTE 20%						

DETAIL BILAN PASSIF

Mission de présentation - Voir Présentation d'Expert Comptable

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N/N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	481 455.43		551 673.27		70 217.84	12.73
70400300 TRAVAUX PEINTURE 20%	181 213.76		242 548.99		61 335.23	25.29
70400400 TRAVAUX PEINTURE 10%	240 830.77		282 969.14		42 138.37	14.89
70400500 TRAVAUX TVA AUTOLIQUIDATION	59 410.90		26 155.14		33 255.76	127.15
Chiffre d'affaires NET	481 455.43		551 673.27		70 217.84	12.73
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF. DE CHARGES			4 163.78		4 163.78	100.00
79100000 TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOI			3 895.36		3 895.36	100.00
79115000 Rmboursement GAN assurance			268.42		268.42	100.00
AUTRES PRODUITS	2 600.08		11 302.64		8 702.56	77.00
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	36.45		207.19		170.74	82.41
75820000 GAIN / EXERCICE ANTERIEUR	2 563.63		11 095.45		8 531.82	76.89
Total des Produits d'exploitation	484 055.51		567 139.69		83 084.18	14.65
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	78 682.52		82 806.85		4 124.33	4.98
60110000 ACHATS MATIÈRES PREMIÈRES	80 939.31		82 806.85		1 867.54	2.26
60900000 RABAIS, REMISES ET RISTOURNES	2 256.79				2 256.79	
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEM)	4 401.98		1 795.07		2 606.91	145.23
60310000 VARIATION DES STOCKS DE MATIÈR	4 401.98		1 795.07		2 606.91	145.23
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	110 366.56		107 865.87		2 500.69	2.32
60400000 TRAVAUX SOUS-TRAITÉS AUTO-LIQU	18 538.05		21 873.26		3 335.21	15.25
60410000 SOUS-TRAITANCE	6 300.00		2 362.42		3 937.58	166.68
60610000 EDF EAU GAZ	560.60		654.50		93.90	14.35
60630000 FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE	2 215.43		1 929.67		285.76	14.81
60640000 CARBURANT	12 765.76		10 176.56		2 589.20	25.44
60680000 FOURNITURES DE BUREAU	891.45		939.33		47.88	5.10
61322000 LOYER SCI LANDEZAC	16 053.48		16 053.48			
61351400 LOCATION TRAFIC DV-390-GT	2 160.84		2 160.84			
61351500 LOCATION JUMPY	2 183.76		2 183.76			
61351600 RENAULT KANGOO	1 217.04		1 217.04			
61352000 LOCATION ECO-DIB	583.80		572.40		11.40	1.99
61353000 LOCATION OUTILLAGE	618.00		1 190.39		572.39	48.08
61354000 LOCATION COPIEUR	299.79		399.72		99.93	25.00
61503000 ENTRETIEN MAT OUTILLAGE	418.19		390.13		28.06	7.19
61504000 ENTRETIEN MAT TRANSPORT	2 569.12		3 883.89		1 314.77	33.85
61505000 ROTATIONS BENNE DECHET	2 100.39		1 484.14		616.25	41.52
61610000 PRIME D'ASSURANCE	10 108.85		12 231.01		2 122.16	17.35
61620000 ASSURANCE HOMME CLÉ	70.00		70.00			
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	5 643.75		5 960.00		316.25	5.31
62262000 HONORAIRES SOCIAL	2 962.64		2 685.32		277.32	10.33
62263000 HONORAIRES CONSEIL			3 234.22		3 234.22	100.00
62270000 FRAIS D'ACTE	182.11		826.09		643.98	77.96
62280000 HONORAIRES DIVERS	9 693.65		5 326.23		4 367.42	82.00
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	171.00		236.58		65.58	27.72
62320000 HEBERGEMENT SITE WEB	620.00		600.00			

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021	Ecart N/N-1 Euros	%
63700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉ	2 428.47	2 655.36	226.89	8.54
62710000 FRAIS TICKETS RESTAURANTS	452.82		452.82	
62800000 COTISATIONS	2 627.00	3 407.00	780.00	22.89
62810000 RESEAU PROFESSIONNEL	753.04		753.04	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	3 136.74	6 251.47	3 114.73	49.82
63120000 TAXE APPRENTISSAGE	1 225.46	1 566.56	341.10	21.77
63330000 TAXE FORMATION	1 716.64	4 490.27	2 773.63	61.77
63780000 FORFAIT SOCIAL PEI	194.64	194.64		
SALAIRES ET TRAITEMENTS	199 483.70	216 958.47	17 474.77	8.05
64110000 SALAIRES APPOINTEMENTS	192 845.68	207 087.66	14 241.96	6.88
64140000 INDEMNITES AVANTAGES DIVERS	6 638.02	9 870.81	3 232.79	32.75
CHARGES SOCIALES	116 634.94	124 180.83	7 545.89	6.08
64510000 COTISATION POLE EMPLOI	43 429.13	46 963.37	3 534.24	7.53
64520000 COTISATIONS MUTUELLE	5 350.68	5 793.86	443.18	7.65
64530000 COTISATIONS AUX CAISSES DE RET	7 196.19	8 217.21	1 021.02	12.43
64530100 COTISATIONS PREVOYANCE	7 905.16	7 922.90	17.74	0.22
64590000 CAISSE DES CONGES	41 026.08	42 969.38	1 943.30	4.52
64730100 MEDICINE TRAVAIL OUVRIERS	1 280.60	1 152.00	128.60	11.16
64780000 TICKETS RESTAURANT	10 447.10	11 162.11	715.01	6.41
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	288.84	3 720.55	3 431.71	92.24
68110000 DOT AMORT S. IMMO INCORPORELLE	288.84	3 720.55	3 431.71	92.24
AUTRES CHARGES	456.68	15 658.78	15 202.10	97.08
63100000 REDEVANCES	375.20	433.82	58.62	13.51
63400000 PERTES SUR CREANCES IRRÉCOUVRA		201.24	201.24	100.00
63800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION CO	16.48	17.73	1.25	7.05
63820000 PERTE / EXERCICE ANTERIEUR	65.00	15 005.99	14 940.99	99.57
Total des Charges d'exploitation	513 451.96	559 237.89	45 785.93	8.19
Résultat d'exploitation	29 396.45	7 901.80	37 298.25	472.02
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	1.34		1.34	
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	1.34		1.34	
Total des Produits financiers	1.34		1.34	
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	399.79	340.90	58.89	17.27
66110000 INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTE	2.03	137.23	135.20	96.52
66150000 INTERET CPTÉ COURANT	384.24	201.52	182.72	90.67
66160000 INTERETS BANCAIRES ET SUR OPÉR	13.52	2.15	11.37	528.84
Total des Charges financières	399.79	340.90	58.89	17.27
Résultat financier	398.45	340.90	57.55	16.88
Résultat courant avant impôts	29 794.90	7 560.90	37 355.80	494.07

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION 77181000 GAINS SUR DETTES SUITE RJ		1 479.56	1 479.56	100.00
		1 479.56	1 479.56	100.00
Total des Produits exceptionnels		1 479.56	1 479.56	100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION 67120000 PENALITES, AMENDES FISCALES ET 67180000 PERTE SUR CREANCES SUITE RJ	4 575.13 149.00 4 426.13	352.40 352.40	4 222.73 203.40 4 426.13	NS 57.72
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL 67520000 VNC D IMMOB CORPORELLES CEDES		1 741.00 1 741.00	1 741.00 1 741.00	100.00 100.00
Total des Charges exceptionnelles	4 575.13	2 093.40	2 481.73	118.55
Résultat exceptionnel	4 575.13	613.84	3 961.29	645.33
Total des produits	484 056.85	568 619.25	84 562.40	14.87
Total des charges	518 426.88	561 672.19	43 245.31	7.70
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	34 370.03	6 947.06	41 317.09	594.74

Etat des dotations B.I.C. - B.A. du 01/01/2022 au 31/12/2022

Compte : 20500000 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES

No Immo	Libellé	Immobilisations		Amortissements		Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date Taux	Antérieur	Exercice	Total	
00001 000	LOGICIEL EBP PACK WINDOWS	303.37	140999 L 100.00	303.37		303.37	
00002 000	EBP GESTION CD	297.25	080217 L 33.33	297.25		297.25	
Total au 31/12/2022		600.62		600.62		600.62	

Compte : 20700000 FONDUS COMMERCIAUX

No Immo	Libellé	Immobilisations		Amortissements		Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date Taux	Antérieur	Exercice	Total	
00003 000	FONDUS DE COMMERCE BARBEUR	15 000.00	291205 N 0.00			15 000.00	
Total au 31/12/2022		15 000.00				15 000.00	

Compte : 21540000 MATERIEL INDUSTRIEL

No Immo	Libellé	Immobilisations		Amortissements		Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date Taux	Antérieur	Exercice	Total	
00004 000	1 ENCOLLEUSE TAPIS FIX CB	422.28	130793 L 33.33	422.28		422.28	
00005 000	2 ENCOLLEUSE TAPIS FIX CB	875.06	211093 L 33.33	875.06		875.06	
00006 000	5 ENCOLLEUSES ELECTRIQUES	281.27	160797 L 20.00	281.27		281.27	
00007 000	ECHAUFFANCE AXES DECORS	6 096.53	311297 L 25.00	6 096.53		6 096.53	
00008 000	TRETEAUX MAC	365.32	020498 L 20.00	365.32		365.32	
00009 000	TRETEAUX MAC	202.25	070498 L 20.00	202.25		202.25	

Dossier : 002123
tenue en euros

APR BARBEDOR
8 RUE DU GRIPAIL
35590 SAINT GILLES

Révision au
Page : 18

Etat des dotations B.I.C. - B.A. du 01/01/2022 au 31/12/2022

Compte : 21811000 INSTALLATIONS GÉNÉRALES

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00027 000	BOULAND ELECTRICITE INSTALL 2 BUREAUX ST GILLES	2 947.12	311212	L 20,00	2 947.12		2 947.12		
00028 000	AMENAGEMENT DEPOT	3 158.80	311214	L 14,29	3 158.80		3 158.80		
00029 000	AMENAGEMENT DES BUREAUX	3 815.00	311214	L 14,29	3 815.00		3 815.00		
00030 000	CONFECTION ETAGERE DE RANGEMENT	4 033.78	311214	L 14,29	4 033.78		4 033.78		
00031 000	REFECTION PIGNON +PORTE COULISSANTE	1 549.20	311214	L 14,29	1 549.20		1 549.20		
Totaux compte : 21811000		15 503.90			15 503.90		15 503.90		

Compte : 21820000 MATÉRIEL DE TRANSPORT

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00035 000	JUMPY 2.0 425ATH35 NGLOC	4 781.72	100211	L 50,00	4 781.72		4 781.72		
00036 000	JUMPY 2.0 424ATH35 NGLOC	4 781.72	100211	L 50,00	4 781.72		4 781.72		
00039 000	VITO RACHAT CB CN761MP	260.00	050918	L 33,33	260.00		260.00		
00040 000	BERLINGO CG983AE RACHAT CB	2 140.00	050918	L 33,33	2 140.00		2 140.00		
Totaux compte : 21820000		11 963.44			11 963.44		11 963.44		

Compte : 21830000 MATÉRIEL DE BUREAU ET MATÉRIEL

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cessio
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		

Dossier : 002123
tenue en euros

APR BARBEDOR
8 RUE DU GRIPAIL
35590 SAINT GILLES

Révision au
Page : 19

Etat des dotations B.I.C. - B.A. du 01/01/2022 au 31/12/2022

Compte : 27110000 ACTIONS

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00046 000	TITRES SCM	30.49	311299	N 0,00				30.49	
00047 000	TITRES SOCAMA PRET RACHAT BARBEDOR	15.30	301205	N 0,00				15.30	
00048 000	1 PART CREDIT COOPERATIF	15.25	311208	N 0,00				15.25	
00049 000	3 PARTS CREDIT COOPERATIF	45.75	311208	N 0,00				45.75	
00050 000	CCI SOCIDEN	2 512.00	311208	N 0,00				2 512.00	
00051 000	SOCOMA SOUSCRIPTION CAPITAL	15.30	241112	N 0,00				15.30	
00052 000	SOCOMA SOUSCRIPTION AU CAPITAL	15.30	010715	N 0,00				15.30	
Totaux compte : 27110000		2 649.39						2 649.39	

Compte : 27500000 DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS VERSÉ

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00054 000	LOYER LOCAL CHAMP DES MARRES	600.00	010106	N 0,00				600.00	
00055 000	SOCOMA FOND DE GARANTIR SUR PRET 50RE	750.00	010715	N 0,00				750.00	
00056 000	CAUTION COMPAGNON DU DEVOIR	58.00	090916	N 0,00				58.00	
00062 000	THEMIS CAUTION GARANTIE CB	3 000.00	150121	N 0,00				3 000.00	
Totaux compte : 27500000		4 408.00						4 408.00	

Récapitulatif général

Valeur brute	Augmentations		

Exercice courant	01/01/2022	31/12/2022	Regime simplifié composition	x
Comptes de bilan pour le régime simplifié 1. Actif immobilisé 2. Actif circulant 3. Passif				

1 - Ce document est à compléter en double exemplaire et à remettre, en 2004-2005 (pour les entreprises de transport maritime), avec le cas échéant, le formulaire de déclaration de la situation de l'entreprise.														
A - DÉCLARATION D'ENTREPRISE														
Désignation de la société:										Adresse du siège social:				
SCOP APR BARBEDOR										8 RUE DU GRIPAIL				
SIRET		3	8	7	5	9	4	5	4	2	0	0	3	8
Adresse du principal établissement:										35590 SAINT GILLES				
										Ancienne adresse en cas de changement:				

[illegible][illegible]

Activités exercées	Travaux	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
C RECAPITULATION D'ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2035)		

1 Résultat fiscal							Bénéfice imposable au taux normal		Déficit		
Bénéfices imposables à 15 %			Résultat net des cessions de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilées imposable au taux de 10 %								
2 Plus-values							PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		
Autres PV imposables à 18 %								PV à long terme imposables à 0 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art 44 sexies-D	☐		
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art 44 quaterdecies	☐		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur art 44 octies A	☐		Autres dispositifs
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art 44 septdecies	☐		
		Bénéfices ou déficit exonérés (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W
---	--

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité	

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

ASSIETTE DE LA CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ AU Taux de 33%	
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 233 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour soumettre la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	

N° COMPTABILISATION COMPTABLE				L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		Si oui, indication du logiciel utilisé		CEGID
		OUI	NON	X				

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2085-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télé-déclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

ADIIS AUDIT 106 A Rue Eugene Bortier Le Dolmen CS 51139 35000 RENNES		Nom et adresse du client :	
Tél : 02-99-33-12-12		Tél :	
CGA-OMGA		Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viséur conventionné :	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viséur conventionné		M. Denis GILLES	
Examen de conformité fiscale (ECF)		Lieu : SAINT-GILLES	
Signature		Gerant : M. Christophe PLARD	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SCOP APR BARBEDOR		Néant ☐	
		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :36 528.....)	DA	36 528
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	23 212
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	33 437
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	(179 128)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(34 370)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)		DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)		DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)		DR
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	58 930
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	17 770
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	65 121
	Dettes fiscales et sociales	DY	111 744
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	18 575
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)		EC	272 140
Ecart de conversion passif * (V)		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	151 820
RENOUVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	221 417
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	216 110

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Designation de l'entreprise : SCOP AER BARBEDOR										Néant			
Exercice N													
Exercice (N-1)													
France				Exportations et Intracommunautaires				Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC									
	Production vendue	bien(s)*	FD	FE									
		services*	FG	481 455	FH	481 455							
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	481 455	FK	481 455								
	Production stockée*												
	Production immobilisée*												
	Subventions d'exploitation												
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)												
	Autres produits (1) (11)	2 600											
		Total des produits d'exploitation (2) (I)											
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*												
	Variation de stock (marchandises)*												
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*	78 683											
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*	4 402											
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *	110 367											
	Impôts, taxes et versements assimilés*	3 137											
	Salaires et traitements*	199 484											
	Charges sociales (10)	116 635											
	DÉPENSES	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*										
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*	- dotations aux provisions										
Pour risques et charges : dotations aux provisions													
	Autres charges (12)	457											
Total des charges d'exploitation (4) (II)													
- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)													
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)											
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)											
	Produits financiers de participations (5)												
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)												
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	1											
	Reprises sur provisions et transferts de charges												
	Différences positives de change												
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement												
	Total des produits financiers (V)												
	CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*											
Intérêts et charges assimilées (6)		400											
Différences négatives de change													
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement													
Total des charges financières (VI)													
2 - RÉSULTAT FINANCIER (IV - VI)													
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMP TS (I - II III - IV V - VI)													

Désignation de l'entreprise : SCOP APR BARBEDOR		Exercice N		Exercice N-1		Néant ☐	
PRODUITS		HA		1 480			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion							
Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB					
Reprises sur provisions et transferts de charges		HC					
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD		1 480			
CHARGES		HE		4 575		352	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)							
Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		1 741			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG					
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH		4 575		2 093	
- RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		(4 575)		(614)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		HJ					
Impôts sur les bénéfices *		HK					
TOTAL DES PRODUITS (I III V VIII)		HL		484 057		568 619	
TOTAL DES CHARGES (II IV VI VIII IX X)		HM		518 427		561 672	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN		(34 370)		6 947	
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO					
(2) Dont		HY					
- produits de locations immobilières							
- produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		2 564		11 095	
(3) Dont		HP					
- Crédit bail mobilier *							
- Crédit bail immobilier		HQ					
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		65		20 353	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ					
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK					
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		IX					
Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC					
(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD					
(9) Dont transferts de charges		A1				4 164	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2					
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3					
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		375		434	
(13) Dont primes et cotisations		A6					
complémentaires personnelles : facultatives		A9					
Dont cotisations facultatives		A8					
aux nouveaux plans d'épargne retraite		A7					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)							
Amendes et pénalités				149			
Pertes sur créances suite RJ				4 426			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :							
Ajustement fournisseurs				65		1 967	
Ajustement clients						597	

Des explications concernant chaque rubrique sont données dans le notice N° 2053.

Désignation de l'entreprise : SCOP AER BARBEDOR

Designation de l'entreprise : SCOP APP BARBEDOR										
CADRE A		IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentation		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	
INCORP.		TOTAL I			CZ		D8		D9	
CORPORELLES		TOTAL II			KD		KE		KF	
FINANCIERES		TOTAL III			LN		LO		LP	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		OG			OH		OI		OJ	
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Augmentation		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	
INCORP.		TOTAL I			CO		DO		D7	
CORPORELLES		TOTAL II			LV		LW		IX	
FINANCIERES		TOTAL III			NX		LY		IZ	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		OX			OY		OZ		OA	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
Mission de présentation - Voir l'annexe d'Expert Comptable Eures.

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFIP N° 2054 bis 2023
Page 9

5 bis

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Exercice N, clos le :

3 1 1 2 2 0 2 2

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SCOP APR BARBEDOR

Néant ☒

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
1	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la part de ce déficit inclusive chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : SCOP APR BARBEDOR										Niant ☐		
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TEC NIBUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY	EL	EM	EN							
Fonds commercial		RY	RF		RJ							
Autres immobilisations incorporelles		PE	601 PF	PG	PH	601						
TOTAL I		RK	601 RM	RN	RO	601						
Terrains		FI		PJ	PK	PL						
Sur sol propre		PM		PN	PO	PQ						
Sur sol d'autrui		PR		PS	PT	PU						
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW	PX	PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	20 137 QA	289 QB	QC	20 426						
Autres		QD	15 504 QE		QF	15 504						
Immobilisations		QH	11 963 QI		QJ	11 963						
corporelles		QL	1 799 QM		QN	QO	1 799					
Emballages récupérables et divers		QP		QR	QS	QT						
TOTAL II		QU	49 404 QV	289 QW	QX	49 693						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	50 004 QP	289 QQ	QR	50 293						
CADRE B												
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
Immobilités amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais d'établissement		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immobilisations incorporelles		N7	N8	PR	P7	PS	P9	Q1				
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Sur sol propre		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Sur sol d'autrui		Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
Sur sol d'autrui		R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4				
Sur sol d'autrui		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2				
Sur sol d'autrui		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Sur sol d'autrui		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7				
Sur sol d'autrui		U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5				
Sur sol d'autrui		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3				
Sur sol d'autrui		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1				
Sur sol d'autrui		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
TOTAL II		X1										
TOTAL III		NL			NM			NO				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NW	Total général des dotations (NS + NT + NU)			Total général des reprises (NW + NY)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NW	Total général des dotations (NS + NT + NU)			Total général des reprises (NW + NY)						
CADRE C												
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *												
Frais d'émission d'emprunt à évaluer		Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice	
Primes de remboursement des obligations								Z9			Z3	
								SP			SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable Euro.

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Formulare obligatorisch (Artikel 53 A
des Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SCOP APR BARBEDOR

Next

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
	1		2	3		4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TE	TF	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	3D	TD	DS	D6	
	Provisions pour coûts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	3J	JK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes réparations	5O	5P	5Q	5R	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
	- corporelles	6E	6F	6G	6H	
	sur titres mis en équivalence	6J	6K	6L	6M	
	immobilisations	6N	6P	6Q	6R	
	- titres de participation	6U	6V	6W	6X	
	- autres immobilisations financières (1)*	6Y	6Z	6A	6B	
	Sur stocks et en cours	6C	6D	6E	6F	
	Sur comptes clients	6G	6H	6I	6J	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6K	6L	6M	6N	
	TOTAL III	6O	6P	6Q	6R	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	7D	7E	7F	
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	7G	7H	7I	
		- financières	7J	7K	7L	
		- exceptionnelles	7M	7N	7O	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA - Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8 ETAT DES ECHANCES DES CREANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2023

Formulaire obligatoire (article 13
A du Code de Commerce des Impôts)

Page 12

Désignation de l'entreprise : SCOP APR BARBEDOR		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		1		2		3		4	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	4 408	UV		UW	4 408			
	Clients douteux ou litigieux		VA								
DE L'ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients		UX	66 876			66 876				
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie *		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	4 029			4 029				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
	Divers		VP								
		Groupe et associés (2)	VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	6 449			6 449				
	Charges constatées d'avance		VS	30			30				
	TOTALX		VT	81 792	VU	77 384	VV	4 408			
	REVENUS	(1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
		(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VC	159		159						
	à plus de 1 an à l'origine	VH	58 771	8 048	32 192						18 531
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	65 121		65 121						
Personnel et comptes rattachés		8C	10 738		10 738						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	68 617		68 617						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	32 114		32 114						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	275		275						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	17 770		17 770						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	18 575		18 575						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZI									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTALX		8Y	272 140	VZ	221 417		32 192				18 531
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)					VL		17 770
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	8K	3 095								
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032											

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable Euro.

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

N° 2058-A 2023
Page 13

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Désignation de l'entreprise : SCOP APR BARBEDOR		Néant ☐ *		Exercice N. Cas le :	
				3 1 1 2 2 0 2 2	
I RÉINTEGRATIONS		BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés					
Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous) du C.G.I.)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles (entreprise à l'IS)		WE
Fonction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de lever d'option déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WF	Taxes sur les véhicules des sociétés		WG
Provisions et charges à porter non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		RA	Part des loyers dispensés de réintégration (art. 219-10 bis D)		RB
Amendes et pénalités		WI	Charges à payer liées à des dons et redevances non déductibles (cf. 307-315)		XX
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					
Quota-part		WL	Régimes bénéficiaires : tous à l'article 209 B du CGI		L7
Moins-values nettes à long terme				- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'IR)	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *				- imposées au taux de 0 %	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)				- Plus-values nettes à court terme	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *	SU	Zones d'amortissements * (activité antérieure)	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage				Quota-part de 12 % des plus-values à long terme	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					
II DÉDUCTIONS		PÉRIE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *					
Prov. et charges à payer non déduc., ant. taxées et réint. de les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)					
Plus-values nettes à long terme				- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %				- imposées aux taux de 0 % (8 % pour les exercices ouverts avant le 01/2007)	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *				- imposées aux taux de 19 %	
Régime des sociétés mères et des filiales *				- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	
Produit net des actions et parts d'intérêts :				- imputées sur les déficits antérieurs	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)		2A			
Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *					
Majoration d'amortissement *					
Abattement sur le bénéfice et cession :		K9	L2	L5	
Zones franches urbaines - ZE (art. 44 octies A)		QV	K3	PA	
Zones franches urbaines - ZF (art. 44 octies B)		PF	IF	XC	
Zones de développement prioritaire (art. 44 quinquies)			PB	PC	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)					
Deductions diverses à détailler sur feuillets séparés (EXT 2)		X9	Cessions dérogées par le report en arrière du déficit		ZI
Deduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					
III RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables				bénéfice (I moins II)	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				déficit (II moins I)	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *					
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable Euros.

[illegible]

Désignation de l'entreprise : <u>SCOP APR BARBEDOR</u>		Néant ☐	
I SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	243 120	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter		
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	243 120	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	34 221	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	277 341	
II INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI	ligne WU

CONSEQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SCOP APR BARBEDOR										Néant ☐			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(186 075)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	6 947		- Autres réserves	ZD							
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE							
			Autres répartitions		ZF								
	TOTAL I	OF	(179 128)		Report à nouveau	ZG	(179 128)						
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	(179 128)				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	24 838	24 236						
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	22 499		XQ	23 117	23 778						
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	18 482	18 032						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	43 930	41 821						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	110 367	107 866						
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW								
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	3 137	6 251						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	3 137	6 251						
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	70 808	66 731						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	30 569	29 791						
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2022)*				OB	192 846							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	2.21 %	1.17 %						
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)							
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG		Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0						
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH								
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Franche dérogatoire (article 13
A du Code Général des Impôts)

Designation de l'entreprise : SCOP AFR BARBEDOR

Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE						
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette résiduelle *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *						
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme		Plus-values taxable à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩ 19 % 15 % ou 12,8 % 0 %		⑪
I - Immobilisations *						
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
II - Autres éléments						
13	Friction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+			
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+			
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+			
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1946, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+			
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
18	Donations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
19	Divers (détail à donner sur une note annexée)*					
CADRE A plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne 2)						
CADRE B plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne 3)						
CADRE C autres plus-values taxable à 19 % (1)						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis IA, 208 C et 210 E du CGI

13 AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME
ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Formulaire obligatoire (article 13
A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SCOP APR BARBEDOR

Néant

☒

Plus-values réalisées au cours de l'exercice

Imposition répartie

sur 3 ans (entreprises à l'IR)

sur 10 ans

sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1^{er} et 1^{er} quater CGI)

TOTAL 1

Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs

Imposition répartie

sur 3 ans au titre de

N-1

N-2

N-1

N-2

N-3

N-4

N-5

N-6

N-7

N-8

N-9

TOTAL 2

Montant net des plus-values réalisées*

Montant antérieurement réintégré

Montant compris dans le résultat de l'exercice

Montant restant à réintégrer

Plus-values réalisées au cours de l'exercice

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (sociétés sociétaires)

Montant net des plus-values réalisées à l'origine

Montant antérieurement réintégré

Montant rapporté au résultat de l'exercice

Montant restant à réintégrer

TOTAL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2022

Credit Québec

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SCOP APR BARBEDOR

Néant

1

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

2

Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15%1 ou 12,8 %2.

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées échus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)3.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)4.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMP T SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
① Moins-values nettes : N			④
N-1			
N-2			
N-3			
N-4			
N-5			
N-6			
N-7			
N-8			
N-9			
N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMP T SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 % ou 15 % ①	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	À 15 % ou 19 % ④	⑤	⑥
① Moins-values nettes : N					⑥
N-1					
N-2					
N-3					
N-4					
N-5					
N-6					
N-7					
N-8					
N-9					
N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SCOP APR BARBEDOR		Néant	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N			
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme	
		taxées à 10 %	taxées à 15 %
		taxées à 18 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1	
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2	
TOTAL (lignes 1 et 2)		3	
- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés		4	
- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés		5	
TOTAL (lignes 4 et 5)		6	
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice		7	
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, e alinéas de l'art 3 - 5e du CGI)			
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice		montants prélevés sur la réserve	
①		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④
			⑤

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16

Désignation de l'entreprise : SCOP APR BARBEDOR		Néant				
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022				
Durée en nombre de mois		1	2			
DECLARATION DES EFFECTIFS						
Effectif moyen du personnel * :		YP	7			
dont apprentis		YF	1			
dont handicapés		YG				
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL				
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE						
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	481 455			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK				
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL				
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT				
TOTAL 1		OX	481 455			
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	2 600			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE				
Subventions d'exploitation reçues		OF				
Variation positive des stocks		OD				
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI				
Remises sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XI				
TOTAL 2		OM	2 600			
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)						
Achats		ON	119 954			
Variation négative des stocks		OQ	4 402			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	45 979			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	618			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ				
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	457			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU				
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9				
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY				
TOTAL 3		OJ	171 409			
IV- Valeur ajoutée produite						
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	OG	312 646		
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		SA	312 646			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE						
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE se doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE						
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	x			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	481 455	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	7
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX		
Période de référence		GY	01/01/2022	GZ	31/12/2022	
Date de cessation				HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 123 à 146 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 146, portées en ligne 123.

* Des applications concernent ces cases sont issues de la notice n° 1330-CVAE-SD ; Regardons les valeurs et dans la notice n° 2033-NOT-SD ; Certaines fractions des entreprises : qualifications des officiers.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET 3 8 7 5 9 4 5 4 2 0 0 0 3 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SCOP APR BARBEDOR

ADRESSE (voie) 8 RUE DU GRIPAIL

CODE POSTAL 35590 VILLE SAINT GILLES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 6 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 2 283

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

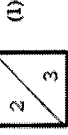
Titre (2) M Nom patronymique PLARD Prénom(s) Christophe
Nom marital PLARD % de détention 30.18 Nb de parts ou actions 689
Naissance : Date 100568 N° Département 35 Commune RENNES Pays FR
Adresse : N° 10 Voie Rue des roseaux
Code postal 35630 Commune VIGNOC Pays FR

Titre (2) M Nom patronymique Indivision SAUMON Prénom(s) Roger
Nom marital SAUMON % de détention 16.64 Nb de parts ou actions 380
Naissance : Date 140247 N° Département 35 Commune RENNES Pays FR
Adresse : N° 29 Voie Rue de Trémène
Code postal 35410 Commune CHATEAUGIRON Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



Néant ☐ *

EXERCICE CLOSÉ 3 1 1 2 2 0 2 2 N° SIRET 3 8 7 5 9 4 5 4 2 0 0 3 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SCOP APR BARBEDOR

ADRESSE (voie) 8 RUE DU GRIPAIL

CODE POSTAL 35590 VILLE SAINT GILLES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 6 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 2 283

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique TROCHEL Prénom(s) Jacques

Nom marital TROCHEL % de détention 15.77 Nb de parts ou actions 360

Naissance : Date 24.05.35 N° Département 35 Commune RENNES Pays FR

Adresse : N° 22 Voie Rue des aubepines

Code postal 35410 Commune CHATEAUGIRON Pays FR

Titre (2) M Nom patronymique LANGLOIS Prénom(s) Denis

Nom marital LANGLOIS % de détention 12.53 Nb de parts ou actions 286

Naissance : Date 13.12.85 N° Département 35 Commune RENNES Pays FR

Adresse : N° 14 Voie Boulevard Louis Volclair

Code postal 35200 Commune RENNES Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotier chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

(Note des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1)



Néant ☐ *

EXERCICE CLOSÉ	3	1	1	2	2	0	2	2	N° SIRET	3	8	7	5	9	4	5	4	2	0	0	3	8		
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE	SCOP APR BARBEDOR																							
ADRESSE (voie)	8 RUE DU GRIPAIL																							
CODE POSTAL	35590																							
	VILLE SAINT GILLES																							
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise											P1											P3		
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise											P2											P4	2	283

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique																												
N° SIREN (si société établie en France)																												
Adresse :	N°											Voie											% de détention			Nb de parts ou actions		
	Code postal											Commune											Pays					
Forme juridique																												
N° SIREN (si société établie en France)																												
Adresse :	N°											Voie											% de détention			Nb de parts ou actions		
	Code postal											Commune											Pays					
Forme juridique																												
N° SIREN (si société établie en France)																												
Adresse :	N°											Voie											% de détention			Nb de parts ou actions		
	Code postal											Commune											Pays					
Forme juridique																												
N° SIREN (si société établie en France)																												
Adresse :	N°											Voie											% de détention			Nb de parts ou actions		
	Code postal											Commune											Pays					

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	M	Nom patronymique	PIGAL										Prénom(s)	Emmanuel									
Naissance :	Date	120668	N° Département	35		Commune	35000					Pays	FR		Nb de parts ou actions	284							
Adresse :	N°	48	Voie	Rue de Saint Thural										Pays	FR								
	Code postal	35310	Commune	MORDELLES										Pays	FR								
Titre (2)	M	Nom patronymique	BOIVIN										Prénom(s)	Jacques									
Naissance :	Date	040768	N° Département	35		Commune	35000					Pays	FR		Nb de parts ou actions	284							
Adresse :	N°	10	Voie	Rue de la perruche										Pays	FR								
	Code postal	35310	Commune	MORDELLES										Pays	FR								

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotier chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter la somme totale de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

APR-BARBEDOR

SCOP SARL à capital variable
8 rue du Gripail
35 590 SAINT-GILLES
RCS RENNES 387 594 542

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JUIN 2023**

Affectation du résultat de l'exercice clos au 31.12.2022

2^{ème} RESOLUTION

Conformément aux statuts et aux principes comptables, l'Assemblée Générale approuve la proposition du Gérant et décide d'affecter le résultat net comptable de l'exercice d'un montant de -34 370,03 € de la manière suivante :

- Affectation en report à nouveau débiteur : -34 370,03 €

En conséquence le solde du poste report à nouveau débiteur s'élève à -213 497,65 €.

L'Assemblée Générale pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du CGI, prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

APR-BARBEDOR

SCOP SARL à capital variable

8 rue du Gripail

35 590 SAINT-GILLES

RCS RENNES 387 594 542

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 JUIN 2023**

Le 27 juin 2023, à 17h, les associés de la société « APR-BARBEDOR », société coopérative de production à responsabilité limitée à capital variable, sont réunis en Assemblée Générale ordinaire annuelle au siège social à Saint-Gilles, sur convocation faite par le Gérant.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les sociétaires présents ou par les mandataires des associés représentés et à laquelle ont été annexés les pouvoirs donnés par ces associés représentés.

Assiste également à la séance, Martin DELATTE, représentant de l'Union régionale des Scop, invité.

Christophe PLARD préside la séance en qualité de Gérant.

La feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que associés sont présents ou représentés sur un total de 4 associés. L'Assemblée réunissant en conséquence plus de la moitié des associés et des droits de vote est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- Une copie de la convocation adressée à chaque associé,
- Les pouvoirs des associés représentés par des mandataires,
- La feuille de présence de l'Assemblée,
- Les statuts de la coopérative,
- Le registre des délibérations des Assemblées générales,
- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022,
- Le rapport de gestion établi par la gérance,
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce,
- Le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée,

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- * Présentation du Rapport de Gestion établi par le Gérant,

- * Approbation des comptes annuels des exercices 2022,
- * Quitus au Gérant,
- * Affectation du résultat de l'exercice,
- * Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce et approbation desdites conventions,
- * Valeur de remboursement de la part sociale au 31 décembre 2022,
- * Lecture du rapport de Révision Coopérative,
- * Questions diverses,
- * Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code du commerce, établis par la gérance ainsi que du rapport de révision coopérative.

Le Président déclare ensuite la discussion ouverte et précise qu'il est à l'entière disposition des associés pour leur fournir les renseignements qu'ils désireraient obtenir.

Après différents échanges, notamment sur les perspectives de Chiffre d'affaires de l'exercice en cours, et personne ne demandant plus la parole, M. Le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

1^{ère} RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Gérant, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Gérant pour l'exercice 2022 quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} RESOLUTION

Conformément aux statuts et aux principes comptables, l'Assemblée Générale approuve la proposition du Gérant et décide d'affecter le résultat net comptable de l'exercice d'un montant de -34 370,03 € de la manière suivante :

- Affectation en report à nouveau débiteur : -34 370,03 €

En conséquence le solde du poste report à nouveau débiteur s'élève à -213 497,65 €.

L'Assemblée Générale pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du CGI, prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

3^{ème} RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Gérant mentionnant les conventions de la nature de celles visées à l'article L 223-19 du code de commerce, approuve ledit rapport. Les associés bénéficiaires ne prenant pas part au vote.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

4^{ème} RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu lecture du rapport du Gérant, compte tenu du niveau de réserves statutaires qui s'élèvent à 33 437,37 €, du capital social qui s'élève à 36 528 €, du report à nouveau qui s'élève à --213 497,65 €, constate que la valeur de remboursement de la part sociale pour l'exercice clos s'établit à 0 €.

L'assemblée générale en prend acte purement et simplement.

5^{ème} RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu lecture du rapport du Gérant constate que le capital social qui était de 36 528 € à la clôture de l'exercice précédent n'a pas varié au cours de l'exercice et s'établit au 31 décembre 2022 à 36 528 €.

L'assemblée générale en prend acte purement et simplement.

6^{ème} RESOLUTION

L'Assemblée Générale des associés prend acte du rapport de révision coopérative établi par ARESCOP NATIONALE, réviseur coopératif, relatif à la période couvrant l'exercice clos le 31 décembre 2022.

L'assemblée générale en prend acte purement et simplement.

7^{ème} RESOLUTION

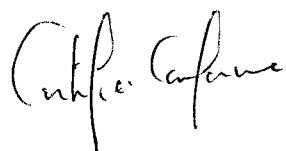
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur Le Président déclare la séance levée à 18h00.

Le Président

Les associés



APR - BARBEDOR

Entreprise de peinture

8 rue du Gripail

35590 SAINT-GILLES

Tél. : 02 99 60 41 36 - Fax : 02 99 51 67 84

aprbarbedor@orange.fr

SIRET : 387 594 542 00020 - APE 4334Z

TVA : FR 18 387 594 542